



Isabelle iatosti

**Atelier
ART-ISIA Mosaïque**

Atelier 3
44 avenue Jean Moulin
75014 Paris

Code Ape : 9003A
Maison des Artistes : 34092
SIRET : 53313504200018

Prestataire de formations
OF :11755817575

art.isia@bbox.fr
isiatosti@gmail.com
Tél : **06 21 05 72 09**

Site web : [http:// www.art-isia.fr](http://www.art-isia.fr)



La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION.

ART-ISIA Mosaïque, Atelier isabelle iatosti

Annexe catalogue 2024-2025

Détails des critères d'évaluation

Mode d'évaluation : Sont évaluées les 5 techniques obligatoires formant le socle commun des différents modules

- **Mosaïque de verre en pose directe sur bois. (Verre Tiffany).**
- **Mosaïque décorative en pose directe sur filet. (Pâtes de verre ou grès cérame) incrustée sur un fond en béton coloré ciment autolissant ou mortier.**
- **Mosaïque romaine pose indirecte sur kraft pose sur support (pierre et marbre, grès cérame).**
- **Une mosaïque contemporaine avec jeux de textures et de reliefs, multi matériaux et smalts pose collée au mortier sur support bois ou pose directe provisoire sur plastique (galetage).**
- **Une mosaïque contemporaine abstraite.**

Et une épreuve orale sous forme de mise en situation au choix du jury :

- MS1 Préparation d'un projet en lien avec la mosaïque sur un thème : quelles étapes.
- MS2 Réaliser une commande client : quelles étapes.
- MS 3« Réalisation « d'une pièce copie d'antique en marbre en (pose indirecte). Quelles étapes.
- MS 4 « Réalisation « d'une mosaïque contemporaine en relief. Description.
- MS 5 « Réalisation « d'une incrustation mosaïque sur fond béton coloré. Description.
- MS 6 Mise en situation : Préparer un décor pour milieu humide : quelles étapes.
- MS 7 Mise en situation : habiller un mobilier existant : quelles étapes.
- MS 8 Effectuer une restauration : quelles étapes.
- MS 9 Réaliser une analyse comparative de 2 œuvres : déterminer les points forts et les points faibles.

Les critères d'évaluation (plus éléments observables) de chaque compétence :

- ↳ CR 1,1 Exactitude et rigueur de l'élaboration (composition et présentation du projet) : Traduction cohérente et complète des éléments et demandes clients (motifs couleurs et composition)
- ↳ CR 2,1 Constituer un dossier : Etablissement d'un cahier des charges, d'un devis..., : (Rigueur de la démarche et complétude des documents, / respect des délais)
- ↳ CR 3,1 Choisir correctement les composantes et les méthodes de pose adaptées aux contraintes (Pertinence des choix des supports et des traitements d'apprêts / La Méthode de pose est-elle appropriée ?
- ↳ CR 4,1 Appliquer correctement les techniques de coupes et de tailles des matériaux et assurer le choix adéquat de l'outil selon le matériau (Manipulation correcte de l'outil dans le respect des consignes de sécurité /Appréciation des risques et possibilité d'aménagements selon les handicaps. / Netteté et précision de la coupe et optimisation des découpes).
- ↳ CR 5,1 Composition judicieuse des décors et utilisation réfléchie des règles d'opus : (Report et interprétation correcte du dessin ou du modèle / Respect des contours et du sens de progression lors du montage des tesselles (netteté des motifs) / Application des opus sous forme d'agencements rythmiques et dynamiques (andamenti)
- ↳ CR 6,1 Rigueur de la mise en œuvre des méthodes de pose : (Choix judicieux des colles et mortiers et dosage correct des préparations / Complétude des opérations de jointage et finitions / Respect d'équerrage et bords nets de la composition
- ↳ CR 6,2 Qualité du produit fini et présence de défauts : (Justesse de la pose et jointement bonne appréciation des largeurs et coloris des joints) / Présence de résidus ou (trous, fissures ou mal collés). / Présence de défauts (tesselles manquantes ou posées à l'envers ou sur la tranche).
- ↳ CR 7,1 Appliquer correctement les techniques de conservation : (Choix adéquat des matériaux et relevé correct et précis des motifs à corriger / Mise en œuvre technique pertinente et complétude des procédés / Découpage en sections approprié lorsqu'il y a lieu.)
- ↳ CR 8,1 Démontrer son sens critique en conduisant un raisonnement analytique et un discours critique sur les œuvres : (Usage et interprétation de références esthétiques et stylistiques / S'exercer à détecter et corriger les anomalies sur sa production / Accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques et essayer des pratiques novatrices).
- ↳ CR 9,1 Utilisation judicieuse du vocabulaire propre aux arts plastiques et faire preuve de recherche et d'originalité (sortir des modèles) : (Utilisation avisée de la nature des matériaux à des fins créatives : (l'opacité, les transparences, iridescences, réflexions, textures reliefs) / Recours à des stratégies créatives pour décrire une émotion et donner un signifiant à une œuvre (symboliques, tons, contrastes, ombres et lumières ...Présence de dégradés et effets de profondeur Harmonie des couleurs servant les intentions).

On utilisera des grilles d'évaluation prévues à cet effet, et sur un éventail de niveau de performance et de descripteurs allant de :

- Excellent / optimal
- Une bonne maîtrise / Révélateur
- Acceptable / en progression
- Insuffisant / non acquis.

Chaque mode d'évaluation est noté selon le système de pondération adopté. Un tableau de report de colonnes et d'interprétation des résultats récupère les éléments. Pour la notation globale : la meilleure note des réalisations est utilisée. De plus, il faudra réussir obligatoirement les critères : 3/4/5/6/6.2 (Le résultat est validé si le total de 3 pièces sur 5/colonnes est \geq à : 25/40/50/70/50 points sur les critères précités.

Report des colonnes et Interprétation des résultats

Compétences	Critères de réussite	Éléments observables	Mise en situation	Réalizations					Pondération	
				1	2	3	4	5		
				Mosaïque de verre pose directe	Mosaïque déco sur fillet et fond béton/mortier	Copie antique pose indirecte	Mosaïque contemporaine pose indirecte	Mosaïque contemporaine abstraite		
C1 / Concevoir ou interpréter un dessin ou carton préparatoire à reproduire sur le support de réalisation, au moyen de modèles gabarits et croquis personnels mis à l'échelle, etc,	CR 1,1 Exactitude et rigueur de l'élaboration (composition et présentation du projet)	↳ Traduction cohérente et complète des éléments et demandes clients (motifs couleurs et composition)							.../1	.../2
C2/ Faire l'analyse du projet mosaïque et de ses particularités selon la surface l'emplacement la complexité des motifs	CR 2,1 Constitution d'un dossier Etablir un cahier des charges et d'un devis,	↳ Rigueur de la démarche et complétude des documents, respect des délais							.../1	
C3/ Identifier et sélectionner les matériaux et supports, avec des relevés de côtes des nuanciers et échantillons En tenant compte des contraintes, de la fonction de la mosaïque	CR 3,1 Choisir correctement les composantes et les méthodes de pose adaptées aux contraintes	↳ Pertinence des choix des supports et des traitements d'apprêts							.../5	.../10
		↳ La Méthode de pose est-elle appropriée ?							.../5	Obtenir ≥ 25 sur total de 3 pièces. <input type="checkbox"/>
C4/ Pratiquer et maîtriser les gestes techniques et créatifs, avec des outils spécifiques :	CR 4,1 Appliquer correctement les techniques de coupes et de tailles des matériaux et assurer le choix adéquat de l'outil selon le matériau	↳ Manipulation correcte de l'outil dans le respect des consignes de sécurité							.../5	.../15
		↳ Appréciation des risques et possibilité d'aménagements selon le handicaps.							.../5	Obtenir ≥ 40 sur total de 3 pièces.
		↳ Netteté et précision de la coupe et optimisation des découpes							.../5	<input type="checkbox"/>

Compétences	Critères de réussite	Éléments observables	MS	Réalizations					Pondération	
				1	2	3	4	5		
C5/ Appliquer les règles spécifiques de composition de la mosaïque (avec l'usage des opus et andamenti)	CR 5,1 Composition judicieuse des décors et utilisation réfléchie des règles d'opus	↳ Report et interprétation correcte du dessin ou du modèle							.../6	<p>..../20</p> <p>Obtenir ≥ 50 sur total de 3 pièces.</p> <input type="checkbox"/>
		↳ Respect des contours et du sens de progression lors du montage des tesselles (netteté des motifs)							.../7	
		↳ Application des opus sous forme d'agencements rythmiques et dynamiques (andamenti)							.../7	
C6/ Mettre en œuvre les diverses techniques et les méthodes de poses propres à la mosaïque, selon les matériaux et supports	CR 6,1 Rigueur de la mise en œuvre des méthodes de pose	↳ Choix judicieux des colles et mortiers et dosage correct des préparations							.../10	<p>..../30</p> <p>Obtenir ≥ 70 sur total de 3 pièces.</p> <input type="checkbox"/>
		↳ Complétude des opérations de jointage et finitions							.../12	
		↳ Respect d'équerrage et bords nets de la composition							.../8	
C6/ bis Appliquer rigoureusement les process de fabrication de la pose au jointement et finitions	CR 6,2 Qualité du produit fini et présence de défauts	↳ Justesse de la pose et jointement (bonne appréciation de la largeur et coloris des joints présence de résidus ou (trous, fissures ou mal collés)							.../10	<p>..../20</p> <p>Obtenir ≥ 50 sur total de 3 pièces.</p> <input type="checkbox"/>
		↳ Présence de défauts (tesselles manquantes ou posées à l'envers ou sur la tranche)							.../10	

Compétences	Critères de réussite	Éléments observables	MS	Réalizations					Pondération
				1	2	3	4	5	
C7/ Effectuer des corrections	CR 7,1 Appliquer les techniques de conservation								
C8/ Développer une culture artistique et ses connaissances historiques via l'observation et la comparaison	CR 8,1 Démontrer son sens critique en conduisant un raisonnement analytique et un discours critique sur les œuvres	↳ Usage et interprétation de références esthétiques et stylistiques							.../0.5
		↳ S'exercer à détecter et corriger si nécessaire les anomalies sur sa production							.../0.5
		↳ Accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques et essayer des pratiques novatrices							-
C9/ Stimuler son imagination et sa sensibilité en faisant usage des acquis et du vocabulaire des arts plastiques	CR 9,1 Utilisation judicieuse du vocabulaire propre aux arts plastiques et faire preuve de recherche et d'originalité (sortir des modèles)	↳ Utilisation avisée de la nature des matériaux à des fins créatives : (l'opacité, les transparences, iridescences, réflexions, textures reliefs)							.../1
		↳ Recours à des stratégies créatives pour Décrire une émotion et donner un signifiant à une œuvre (symboliques, tons, contrastes, ombres et lumières ...) Présence de dégradés et effets de profondeur Harmonie des couleurs servant les intentions							.../1
Total								/100
Notation globale : la meilleure note des réalisations est utilisée Seuil de réussite 70% Réussir obligatoirement : 3/4/5/6/6.2 Le résultat est validé si le total de 3 pièces / colonnes est ≥ à : 25/40/50/70/50									
Jugement :									
Réussite <input type="checkbox"/>									
Echec <input type="checkbox"/>									

Un tableau récapitulatif d'analyse des seuils permet de résumer l'attestation des acquis et compétences

Le Seuil de réussite est fixé à 70%-75%. Les seuils intermédiaires suivront une session de rattrapage comprenant la réalisation de deux nouvelles réalisations parmi celles qui ont échouées à l'examen Les même procédures d'évaluation seront utilisées lors d'un nouvel examen par un nouveau jury. Une épreuve orale revenant sur les points et critères qui ont posés problèmes complétera la démarche. 3 critères manquants (plus les réalisations) devront être validés. Les Seuils inférieurs à 40% devront suivre une nouvelle formation. Et repasser la totalité des épreuves..

Grille interprétation des résultats. Seuil minimal de compétences sur les différents critères.

Niveau optimal 80-95%	Niveau de maitrise 70-75%	Niveau intermédiaire 60%-65%	Niveau insuffisant ≤ 40 %
≥ 6.5 à 8 critères	≥ 5-6 critères + 3 réalisations réussies	≥ 3 critères	1 à 3 critères
L'apprenant est capable de se poser toutes les questions nécessaires et d'analyser judicieusement la situation en profondeur et fait diverses propositions pertinentes.	L'apprenant se pose les questions de base et peut faire une bonne analyse de la situation. Les propositions sont pertinentes.	L'apprenant est capable de se poser les questions mais analyse plus sommairement la situation d'où la présence de lacunes. Les propositions sont mal évaluées.	L'apprenant se pose peu ou pas de questions et n'est pas capable d'analyser les situations. Les propositions ne correspondent pas aux attentes.
Les besoins sont bien déterminés et l'apprenant sait très bien reconnaître les qualités et contraintes des matériaux et supports. Les choix et les préparations sont pertinents.	Les besoins sont bien déterminés et l'apprenant sait reconnaître la plupart des qualités et contraintes des matériaux et supports. Les choix et les préparations sont satisfaisants.	L'apprenant sait reconnaître en partie les qualités et contraintes des matériaux et supports. Les choix et les préparations sont plutôt corrects	Les besoins Les qualités et contraintes sont mal établis. Les choix sont insatisfaisants
Il établit des liens entre ses connaissances théoriques et la pratique et choisit les moyens et les méthodes les plus adaptées	Il comprend le sens de ses démarches en associant des connaissances théoriques et effectue des choix plutôt cohérents avec des méthodes correctes.	Les connaissances théoriques ne sont pas toujours bien établies La démarche et la méthode est plus ou moins adéquate.	Les connaissances théoriques sont partielles et mal appliquées avec des choix et des démarches peu pertinentes qui influent sur la qualité et la durabilité.
Les gestes techniques sont très bien maîtrisés et les outils adéquats sont utilisés avec aisance. Les coupes sont nettes et précises. Les règles de sécurité sont appliquées avec une bonne adéquation aux handicaps	Les gestes techniques sont maîtrisés et les outils adéquats sont bien utilisés. Les coupes sont propres. L'environnement de travail et les règles de sécurité sont corrects.	Les gestes techniques sont partiellement maîtrisés et les outils sont peu variés La manipulation est à améliorer. Les coupes sont imprécises. Les règles de sécurité sont connues et minimalement appliquées	Les gestes techniques sont peu maîtrisés et les outils souvent inadéquats et la manipulation hasardeuse ou dangereuse. L'environnement de travail et la sécurité sont à revoir.
Les procédés spécifiques à la mosaïque sont très bien intégrés et utilisés de façon habile harmonieuse et dynamique	Les procédés spécifiques à la mosaïque sont connus et utilisés de façon satisfaisante	Certains procédés spécifiques à la mosaïque sont utilisés mais la composition manque parfois de cohérence ou de lisibilité	Les procédés spécifiques à la mosaïque sont peu utilisés. Les résultats sont médiocres flous peu harmonieux et statiques.
Toutes les étapes de la réalisation jusqu'aux finitions sont parfaitement effectuées avec une grande précision. La qualité de la pièce et le rendu esthétique est optimal. Il n'y a pratiquement pas de défauts	Les étapes de réalisations sont accomplies et complétées de façon plutôt satisfaisante. Les résultats sont clairs et nets de bonne qualité. Les défauts sont minimes et rattrapables.	Les étapes de la réalisation sont effectuées plutôt correctement avec des imprécisions voire un manque de soin qui impactent la qualité générale de la pièce et nécessitent des reprises.	Les étapes de la réalisation sont mal exécutées. L'apprenant est peu autonome. Le résultat est sommaire avec de nombreux défauts la qualité de la pièce est médiocre
Les connaissances théoriques relatives aux techniques conservatives et correctrices sont bien assimilées et peuvent être mobilisées si nécessaire	Les connaissances théoriques de la restauration sont connues mais nécessitent plus de pratique pour une mise en pratique.	Les connaissances théoriques relatives aux techniques conservatives et correctrices sont partielles et ne peuvent être mises en pratique de façon autonome	La compétence n'est pas acquise et ne peut être mise en pratique de façon correcte.
L'apprenant s'approprie les connaissances artistiques fait des comparaisons Il est capable d'analyser les œuvres et de détecter les erreurs et proposer des solutions Il montre une grande volonté d'apprendre et de construire un discours personnel et est ouvert aux évolutions et innovations.	L'apprenant dispose de connaissances artistiques fait des comparaisons pour en tirer des enseignements Il est capable d'analyser les œuvres et de détecter les erreurs et proposer quelques solutions. Il est intéressé par les évolutions et innovations.	Les connaissances artistiques sont partielles les comparaisons incertaines L'analyse des œuvres est sommaire et lacunaire. La détection des erreurs est difficile et les solutions correctives peu connues ou envisagées. Les évolutions et innovations ne soulèvent l'intérêt	Les connaissances artistiques sont très sommaires les comparaisons peu adaptées et la démarche même n'est pas appliquée. Les erreurs ne sont ni détectées ni corrigées. Les évolutions et innovations ne soulèvent pas d'intérêt
Il s'approprie avec aisance les codes visuels et les concepts de création et s'attache à un rendu expressif et esthétique de grande qualité et originalité propice pour développer sa production.	L'apprenant connaît plusieurs codes et concepts de création et montre un bon potentiel il est soucieux du rendu esthétique et a du potentiel.	Certains codes visuels sont connus mais employés sans la compréhension complète du potentiel créatif. Le résultat est correct mais parfois inégal et nécessite d'être amélioré.	Les codes visuels quand ils existent sont incompris et présentés sans intention réfléchie créative. Le résultat ne présente pas d'intérêt.

Modalités d'examen

CONVOCATION DU CANDIDAT (CPF)

- Documentation détaillée transmise par mail au candidat (programme de la formation, référentiel / compétences), ou via courrier postal (sur demande)
- Le candidat est prévenu 15 jours avant la fin de la formation par courrier ou mail ou Entretien téléphonique ou en face à face. Y figurent les informations suivantes : Le lieu / Les dates et horaires de début et de fin de la session d'examen / La nature des épreuves.
- Pour être autorisé à participer aux épreuves, le candidat doit présenter sa convocation ainsi qu'une pièce d'identité.

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE (CPF)

Préalablement à la tenue de chaque session d'évaluation, la responsable de session (isabelle iatosti) s'assure que les conditions matérielles du déroulement des épreuves sont mises à disposition du jury et des candidats, à savoir :

- Des locaux préparés et réservés pour l'ensemble des épreuves ; matériels, équipements, outils et accessoires nécessaires à la mise en situation professionnelle mis à disposition.
- Les documents nécessaires servant à l'appréciation des candidats par le jury : grilles d'évaluation, cas pratique, livret de suivi et pièces réalisées...
- Le jury vérifie avec le responsable que le déroulé de l'examen prévu correspond bien au référentiel d'évaluation et au système de notations adopté.
- Elle met en place si nécessaire les aménagements et équipements pour les personnes en situation de handicap avec l'octroi de temps supplémentaire dans le déroulement de l'examen

Avant le début des examens de validation des compétences, le responsable de session s'assure qu'il y ait bien le jury présent pour l'évaluation en conformité avec les attentes en termes de qualité des membres du jury et de sa composition.

Avant chaque épreuve, le responsable de session vérifie l'identité de chacun des candidats, constate les absences éventuelles et en informe le jury. Ces absences sont consignées par le responsable de session dans le procès-verbal de session d'examen. En cas de retard d'un candidat, le responsable de session apprécie l'opportunité de l'autoriser à passer les examens sans modifier l'horaire de fin de l'épreuve.

Le responsable de session organise la surveillance des épreuves. Il a pour mission de contrôler la bonne mise en œuvre du référentiel d'évaluation et du respect des règles et procédures fixées.

Pour ce faire, il s'appuie sur une grille de critères qui devra être remplie pour chaque certification permettant à l'organisme certificateur de s'assurer du respect des modalités et règles de la certification selon le process suivant :

- Composition du jury
- Identités et fonctions du jury
- Vérification des prérequis
- Organisation conforme des conditions des épreuves
- Consignes remises au jury
- Vérification de l'identité du candidat
- Emargement des candidats
- Respect de la procédure pour les candidats absents
- Respect de la procédure des personnes en situation de handicap
- Respect des durées de l'évaluation
- Récupération des dossiers après validation de la certification par le jury
- Etablissement du parchemin contresigné par le président du jury
- Signature du procès-verbal

Lorsqu'un critère n'est pas respecté, le responsable d'organisation des épreuves doit mettre en place un plan d'action pour régulariser la situation dans les meilleurs délais.

MODALITES DE NOMINATION DU JURY (CPF)

Composition du jury de certification

Dans un souci d'impartialité, les membres du jury de la certification ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat. Par conséquent, la formatrice ne peut faire partie du jury de certification et ne donne pas d'évaluation.

Le jury doit comprendre 100 % de professionnels extérieurs en exercice appartenant au monde des arts plastiques et de la mosaïque d'art et totalement indépendants par rapport aux candidats.

Sont ainsi désignés pour représenter le jury :

- 1 professionnel extérieur mosaïste ou artiste en arts plastiques président du jury
- 1 professionnel extérieur Artisan d'art-mosaïste.
- 1 animateur en mosaïque dans les domaines socio-culturels en filières loisirs ou art-thérapie.

Procédure d'habilitation des membres

L'habilitation des membres du jury est validée par Art-Isia Mosaïque après un entretien qui lui permet de vérifier leur expertise professionnelle au regard du champ de la certification et d'exclure les liens potentiels avec des candidats inscrits sur les parcours pédagogiques. En vue de leur prise de fonction et à l'occasion des révisions des certifications, nous nous assurons que les jurys connaissent les référentiels des certifications concernées et les droits et obligations afférents aux actions et tâches des examinateurs.

DEROULEMENT DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION (modules relevant du CPF).

La formatrice remet au jury le carnet de suivi du stagiaire comprenant la liste des projets et le compte rendu de l'évolution des apprentissages. Ce dossier et les pièces réalisées sont mis à disposition du jury pour examen.

L'examen de certification est constitué de l'étude de plusieurs pièces en fonction du module et d'un entretien oral entre le participant et les membres du jury en présentiel. Le candidat devra répondre oralement aux demandes des membres du jury et démontrer la solidité des acquis.

- Dans le cadre de l'examen de certification on demandera au participant de répondre à 1 mise en situation pratique.
- Le candidat devra aussi présenter et faire une analyse critique de son travail à l'oral : sur les pièces réalisées et son projet professionnel.

LE PROCESSUS DE RATTRAPAGE

En cas d'échec à la certification, il est proposé au candidat concerné les actions suivantes selon la notation réalisée :

- Un entretien permettant d'analyser avec lui les raisons pour lesquelles il a échoué et d'identifier les compétences non maîtrisées du référentiel.
- Des préconisations pour lui permettre d'acquérir les compétences manquantes à l'obtention de la certification, par exemple : actions de formation complémentaires.

Les seuils inférieurs à 40% devront refaire une formation et repasser l'ensemble des épreuves avec 5 réalisations et une mise en situation devant un nouveau jury.

Pour les seuils intermédiaires, en cas d'échec à la certification ou en cas d'absence, le candidat disposera d'un délai d'un an maximum pour se présenter à une session d'évaluation de rattrapage sans obligation de suivre une nouvelle formation.

Au-delà d'un an, le candidat devra suivre une nouvelle formation. La session d'évaluation certificative du référentiel s'applique en totalité.

Dans un délai de deux ans, le candidat ne peut se présenter à plus de 3 sessions d'évaluation de la certification visée.

Les candidats absents aux épreuves sont autorisés à s'inscrire à une nouvelle session en fonction des disponibilités, dans un délai de deux ans maximums.

○ SESSION D'ÉVALUATION DE RATTRAPAGE

La session de rattrapage pour les seuils intermédiaires portera principalement sur les compétences partiellement ou non validées. Elle comprend aussi la réalisation de 2 nouvelles mosaïques parmi celles qui ont échouées à l'examen et une épreuve orale avec une mise en situation. L'examen oral portera une particulière attention aux critères qui ont présenté le plus d'erreurs et défauts.

Si une nouvelle action de formation a été entreprise dans l'année, le candidat devra présenter au jury les 5 nouvelles pièces réalisées. Les procédures d'évaluation sont appliquées en totalité.

DECISION DE CERTIFICATION (pour les modules éligibles au CPF)

A l'issue des évaluations et après vérification que le candidat ait satisfait à l'ensemble des critères, une décision de certification est prise par le jury de certification désigné par Art-Isia Mosaïque. Le jury fait une restitution écrite au candidat des conclusions de la délibération qui figureront au procès-verbal.

La certification RS6757 d'Art-Isia Mosaïque :

Appliquer les techniques de la mosaïque d'art, pour développer son activité Et sa créativité.

Est obtenue :

Si le candidat présente un taux de réussite de 70-75% (soit 5 critères minimum + 3 pièces réussie) sur les 8 compétences évaluées.

Et pour les sessions de rattrapage sans formation complémentaire* 3 critères (plus deux réalisations réussies) devront être validés.

*En cas de formation complémentaire l'examen est repassé en totalité.

COMMUNICATION DES RESULTATS AUX CANDIDATS

Les résultats sont communiqués aux candidats après délibération en fin d'examen.

Par suite du procès-verbal du jury de certification sur lequel sont inscrits les noms des candidats admis et après vérification de la conformité des conditions de déroulement de la session d'évaluation auprès du responsable de l'organisation des épreuves, un parchemin numéroté et unique, attestant de l'obtention de la certification, est établi et signé par le président du jury et est délivré au candidat admis qui y appose sa signature.

Chaque participant repart avec ses réalisations.

Dans le cas où le participant serait empêché d'attendre le résultat des délibérations et la décision du jury, les candidats sont informés par voie électronique des résultats de délibérations des jurys de délivrance de la certification avec leur admissibilité ou non. Dans ce cas, le parchemin de la certification est transmis aux candidats ayant obtenu la certification, par mail ou courrier.

IRREGULARITES ET DYSFONCTIONNEMENTS

En cas de dysfonctionnements constatés, le sujet sera traité au plus tôt par la tenue d'un conseil de perfectionnement afin d'y apporter les corrections nécessaires.

En cas de fraudes observés ou de mauvais comportements, cette action sera notifiée dans le compte rendu du responsable de l'organisation des épreuves et, le cas échéant, dans le procès-verbal de jury de délivrance de la certification de la session concernée. Un comportement divergent ou une tentative de fraude pourrait amener à l'exclusion du participant aux épreuves d'évaluation avec interdiction de se représenter à celles-ci pendant une durée d'un an à compter de la date de notification de la sanction. La sanction est prononcée et notifiée par le responsable de la session au vu d'un rapport établi et signé par le responsable de la session et le président de jury.

LES VOIES DE RECOURS

Les irrégularités affectant les conditions d'organisation ou de déroulement des sessions d'évaluation constatées par un candidat ou un membre du jury sont signalées immédiatement au responsable de la session sous l'autorité duquel la session est organisée.

Celui-ci peut proposer l'annulation de la session d'évaluation et remonte l'information à la direction de l'organisme partenaire qui prendra la décision finale et les mesures qui s'imposent. Lorsqu'un candidat conteste la régularité des conditions d'organisation ou de déroulement des évaluations et que le responsable de l'organisation des épreuves refuse d'annuler la session, ce refus peut faire l'objet d'un recours auprès du responsable de l'organisme certificateur. Ce dernier analyse le dossier, après l'avoir instruit, demande toutes informations complémentaires si nécessaire, fait appel à tous avis et ou expertise qu'elle juge utile et établit la version finale de la réponse à apporter au candidat. La modalité de la réponse au recours se fera par courrier recommandé avec avis de réception.

Le candidat peut recourir à la décision d'admission ou non à la certification après la communication des résultats de rattrapage qui fait suite au jury de délivrance de la certification dans un délai de 2 mois lui-même notifié dans la communication des résultats. En cas de recours, le candidat doit adresser par écrit, une requête motivée et détaillée de sa demande au responsable de l'organisme de formation partenaire qui accusera réception de la réclamation qui sera traitée dans un délai de trois mois. Au-delà de ces recours, le candidat dispose de recours juridictionnel soit auprès du juge administratif de Paris.